



Le 26 octobre 2023

**COMMUNE
DE
COBRIEUX
59830**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 24 OCTOBRE 2023

Avant d'ouvrir la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur SION, qui présente pour la Communauté de Communes, la démarche identifiée « Amis des Aînés de la CCPC ».

Monsieur SION est membre du CODEV (CoDéveloppement), organisme obligatoire auprès des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal). La mission du CODEV : menée une réflexion sur le bien vivre des aînés qui sont de plus en plus nombreux : adaptation des milieux de vie, développement d'activités culturelles ou de loisirs, offre médicale adaptée... Cette présentation est menée sur l'ensemble du territoire, les communes seront invitées à désigner au sein du Conseil Municipal un référent.

Projet de planning : avant la fin d'année 2023 présentation à l'ensemble des communes de la CCPC, janvier 2024 réunion pour présenter le diagnostic établi, années 2024-2025 hiérarchisation des cibles retenues pour permettre une meilleure prise en charge des personnes âgées. Création du Label « Territoire Ville Amie des Aînés »

Après cette présentation, Sylvie DEBRIL se dit intéressée par le « poste de référent » au sein du CODEV.

Remarque de Christophe VANHALST qui souligne que les Lois sur les Handicaps vont déjà dans le sens de l'adaptabilité.

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 24 OCTOBRE 2023
19 HEURES 30 EN MAIRIE**

Présents : Patrick LEMAIRE, Maire, Christophe THIEBAUT, Adjoint, Alain DECHAUME, Pascal DEHAEZE, Rita TRINEZ, Patrick LESAGE, Chantal BAERT, Gérard NOCK, Benoit LEROY, Sylvie DEBRIL, Christophe VANHALST et Jean-Marc BOUCHEZ.

Absents, excusés ayant donné procuration : Rufin COCHETEUX qui mandate Rita TRINEZ, Lise MIGNON qui mandate Alain DECHAUME, Sylvie DESTRIEZ qui mandate Monsieur le Maire.

Secrétaire de séance : Alain DECHAUME

1 – Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 29 août 2023 :

Suite à une erreur administrative, le procès-verbal n'a pas été transmis.

Ce point est retiré de l'ordre du jour, le procès-verbal sera approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

2 – Approbation des statuts de la Communauté de Communes suite à modification statutaire :

Monsieur le Maire donne lecture de la note explicative transmise par la CCPP sur ce sujet.

Le Conseil Municipal n'émet pas de remarque particulière.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal la modification des statuts de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Ces statuts sont approuvés par 13 voix pour et 2 abstentions : Benoit LEROY et Jean-Marc BOUCHEZ.

3 – Adhésion de la Commune aux groupements de commandes suivants : Gestion Technique des Bâtiments GTB – Transports scolaires et Prévoyance santé portés par la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire expose :

Premier Groupement de Commandes proposé par la CCPC : Gestion Technique des Bâtiments (GTB). Rôle d'une gestion technique des bâtiments : superviser, optimiser l'activité d'un site et mettre en place un contrôle de l'ensemble des équipements installés : éclairage, chauffage-ventilation-climatisation, air comprimé, production frigorifique...

Second : Transport Scolaire : la commune finance le transport des élèves à la piscine et sortie de classe.

Troisième : Contrat collectif (prévoyance et santé) : l'objectif est de mutualiser la prévoyance des agents communaux et intercommunaux sur le territoire de la CCPC.

Christophe THIEBAUT rappelle le principe d'un groupement de commandes : avoir une meilleure offre en matière de services et de financement en fonction du volume d'adhérents, plus celui-ci est élevé plus l'offre est intéressante.

Benoit LEROY demande s'il s'agit de nouvelles offres de groupement, Monsieur le Maire confirme.

Après cette présentation, Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal l'adhésion de la commune aux trois groupements de commandes ci-dessus définis. A l'unanimité les Elus approuvent l'adhésion de la commune.

Monsieur le Maire rapporte un sujet discuté en Conseil Communautaire lors de la dernière séance. Une présentation des garanties et tarifs par les représentants de la mutuelle « Juste » a été faite en Communauté de Communes. Une vingtaine de communes se sont dites intéressées par une présentation au sein de leur commune. Monsieur le Maire interroge les Conseillers Municipaux sur l'utilité d'organiser une présentation ?

Pascal DEHAEZE et Patrick LESAGE demandent s'il s'agit d'une mutuelle pour la collectivité ou à destination de la population ? car si à destination des habitants, alors c'est une démarche privée pour laquelle l'organisation appartient à la Mutuelle et non à la Commune.

Monsieur le Maire répond que cette mutuelle est à destination des habitants.

Pascal DEHAEZE, Benoit LEROY s'étonne de cette présentation au sein d'un Conseil Communautaire ou Communal, car disent-ils, il s'agit d'une démarche privée.

Après ces échanges, Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal l'adhésion de la commune aux trois groupements de commandes tels que présentés ci-dessus.

A l'unanimité les Elus approuvent l'adhésion de la commune aux trois groupements de commandes ci-dessus présentés.

4 – Adhésion de la commune au service commun « ENERGIE » :

Monsieur le Maire expose : la Communauté de Communes propose aux Communes d'adhérer, si elles le souhaitent, au service commun « ENERGIE ».

Monsieur le Maire explique la nature du service commun « Energie » : « apporter aux communes une aide d'ingénierie en vue de favoriser la massification des travaux de rénovation énergétiques et de production d'énergie renouvelable.

Monsieur le Maire complète : adhérer au service commun permet de bénéficier d'une assistance technique sur les compétences en efficacité énergétique des bâtiments et en énergie renouvelable qui assure la qualité des orientations prises pour les projets communaux. »

Pascal DEHAEZE demande les postes qui pourraient être pris en charge ?

Monsieur le Maire répond : l'assistance technique et le montage des dossiers de marché, les choix et travaux à mener sont de la compétence de la commune.

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal l'adhésion de la commune au service commun « Energie » porté par la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal entérine à l'unanimité l'adhésion de la commune au service commun « Energie ».

5 – Adhésion de communes au SIDEN-SIAN avec Transfert de Compétence Défense Extérieur Contre l'Incendie :

- Commune de THIVENCELLES (nord)
- Communes d'AVELIN et d'IWUY (Nord)
- Communes ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE et TOTREQUESNE (Pas-de-Calais).

Monsieur le Maire expose ce point et soumet ces adhésions au Conseil Municipal. Par 12 voix pour et 3 abstentions : Pascal DEHAEZE, Benoit LEROY et Rufin COCHETEUX, ces adhésions sont approuvées.

6 – Modification Budgétaire pour régularisation d'écriture comptable

Monsieur le Maire expose : une écriture comptable en dépenses d'investissement a été imputée au compte 1332-Amendes de Police ; l'imputation n'est pas correcte il y a lieu de modifier pour permettre l'imputation au compte 1342-Amendes de Police ; montant 39 090.00 €. A l'unanimité les Elus approuvent la modification telle que présentée.

7 – Passage en comptabilité M57 pour la Commune

Monsieur le Maire explique qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, l'instruction budgétaire et comptable M57 s'appliquera pour le Budget principal de la commune comme pour d'éventuels budgets annexes. La commune conservera un vote par nature et par chapitre et n'appliquera pas d'amortissement à l'exception des subventions d'équipements versées.

Pae 11 voix pour et 4 abstentions : Alain DECHAUME, Christophe VANHALST, Jean-Marc BOUCHEZ et Rita TRINEZ les Elus approuvent le passage en comptabilité M57.

8 – Point sur la communication

9 – Questions diverses

Travaux salle multi-activités :

Christophe THIEBAUT en charge du suivi de ce dossier expose :

L'orientation budgétaire envisagée au début de la réflexion s'élevait à 38 000.00 € HT pour les travaux y compris Maîtrise d'œuvre.

Le projet a été affiné amenant à 68 000.00 € le montant des travaux y compris Maîtrise d'œuvre.

La commission a travaillé sur ce projet et va proposer un cahier des charges avec base et options. Le projet n'est pas remis en cause, rassure Christophe THIEBAUT. L'idée d'un projet de base avec options apporte une souplesse intéressante.

Description des travaux (surface 50 m²) :

- dépose de la structure plafond existante, abaissé du plafond pour mise en place isolation,
- installation d'une extraction d'air sortie extérieure,
- rénovation du système électrique
- rénovation des murs : isolation, placage
- changement des fenêtres et portes
- mise en œuvre d'un linoléum au sol
- remise en peinture.

Christophe VANHALST précise qu'il y aura certainement des orientations à définir en fonction des budgets qui seront remis après consultation.

Christophe THIEBAUT devrait lancer l'appel d'offres prochainement. Les entreprises auront 5 semaines de délai de réponse ; le démarrage du chantier est prévu pour les vacances de Février et si nécessaire se poursuivra à celles de Printemps.

Monsieur le Maire clos ce point en rappelant la nécessité de laisser cette salle fonctionnelle entre les congés scolaires.

Pascal DEHAEZE s'interroge sur les subventions reçues pour ce projet.

Les dossiers ont été déposés sur le premier devis s'élevant à 38 000.00 € ; sur cette base, la commune a obtenu 80 % de subventions, répond Monsieur le Maire.

Signalisation horizontale et verticale sur la commune :

Dossier suivi par Christophe THIEBAUT : les travaux engagés sont bien perçus par les habitants qui, pour certains, ont amené des suggestions intéressantes et identifiés d'autres secteurs.

Christophe THIEBAUT a évoqué ces « travaux supplémentaires » avec les services de la Communauté de Communes ; pour optimiser les coûts il est envisagé de lister les secteurs concernés et commander l'entreprise (groupement de commandes communauté de communes) pour une intervention globale. Dossiers programmés :

- réfection bande peinture autour de l'arbre face à la Place dans la Grand'Rue
- mise en peinture passage piétons rue du Mazet
- mise en place d'une ligne pointillée avant le pavage le long de la piste cyclable rue du Hautmont

Plusieurs points sont proposés par les Elus :

- Pascal DEHAEZE : ajouter un ou deux sigle(s) 30 au sol, Grand Rue – installé un radar pédagogique route de Cysoing ;

- Benoit LEROY : réfléchir sur des zones de stationnement notamment rue du Hautmont – réfléchir sur un marquage de type bande pointillée en milieu de chaussée dans le virage rue du Mazet au niveau des numéros 4 et 6

- Gérard NOCK : approuve la bande pointillée rue du Hautmont qui visuellement va entraîner les automobilistes à ralentir

- Jean-Marc BOUCHEZ : réfléchir au stationnement du bus pendant sa pause, actuellement il stationne rue du Hautmont mais les nouvelles constructions risquent de gêner son stationnement ; réfléchir sur la pose de miroirs aux endroits stratégiques pour une meilleure visibilité.

Christophe THIEBAUT précise qu'au virage de la Bertellerie, commune de Genech, la commune réfléchit à mettre en place une bande de peinture pour séparer la voie. Le coût sera à charge des deux communes (établissement de deux devis, un pour chaque commune).

Organisation du repas des aînés :

La commune organise son traditionnel repas des Aînés le 5 novembre prochain. Le nombre de participants s'élève à 56 personnes, chiffre en baisse par rapport à 2022.

Point sur les derniers évènements et ceux à venir :

Représentation Théâtrale dans le cadre des Rencontres Culturelles en Pévèle : ce spectacle a été apprécié par la soixantaine de participants ;

Banque alimentaire :

Organisée le 25 novembre prochain. Collecte dans les rues, rendez-vous à 10 heures en mairie : poste de travail : ramassage, mise en carton...

Dates à retenir :

11.11.2023 : Cérémonie officielle au Monument aux Morts

01.12.2023 : Ciné Soupe : conférence

13.12.2023 : distribution du colis de fin d'année aux Séniors de la commune ;

16.12.2023 : Fête de Noël

Sylvie DEBRIL demande si le feu d'artifices est reconduit cette année lors de la Fête de Noël ?

Monsieur le Maire répond que les mesures de sécurité sont tellement contraignantes qu'il semble difficile de tirer un feu d'artifices, une réflexion est en cours.

Jardiniers bénévoles

Jean-Marc BOUCHEZ rend compte des dernières interventions sur les massifs publics, réalisées par le groupe des jardiniers bénévoles :

- nettoyage et taille si besoin

- transplantations

- plantations de chrysanthèmes, boutures réalisées par le groupe des jardiniers

- à ce jour, ce sont déjà 350 boutures de géraniums qui ont été réalisés pour fleurir le village en 2024...

Petit Coberlois

La dernière parution du Petit Coberlois pour 2023 vient d'être distribuée.

Prochaine édition vers janvier/février. Jean-Marc BOUCHEZ demande à chacun d'apporter ses articles, idées de sujets... afin de faire perdurer le dynamisme de ce journal local.

Lutte contre le Frelon asiatique

Monsieur le Maire rend compte de l'intervention réalisée dans le cadre du service intercommunal de lutte contre le Frelon asiatique dans l'enceinte de l'école.

Le nid a été retiré dans la journée, l'intervention a été très rapidement programmée du fait de la présence des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Patrick LEMAIRE